



Les transformations urbaines et sociales d'une ville moyenne : l'exode du centre-ville de Chicoutimi, de 1960 à 1990

Laura-Jessica Boudreault^a

DOI : <https://doi.org/10.1522/revueot.v34n2.1969>



RÉSUMÉ. Depuis les années 1960, le centre-ville de Chicoutimi est aux prises avec une problématique de dévitalisation, qui ne cesse de s'amplifier. Que s'est-il passé pour expliquer ce déclin? Comment un centre-ville aussi vivant au début du XX^e siècle, qui a traversé de multiples crises économiques, dont la Grande Dépression et la période d'après-guerre, en conservant une certaine vitalité, peut-il s'être vidé graduellement de ses attraits? Dans cet essai, nous mettrons de l'avant les changements majeurs qui se sont produits au centre-ville de Chicoutimi entre 1960 et 1990 dans le but d'identifier les événements à l'origine de sa dévitalisation : l'étalement urbain, la construction d'infrastructures urbaines, la démolition d'établissements emblématiques et la dégradation du contexte socioéconomique.

Mots clés : Dévitalisation, étalement urbain, périphérie, infrastructures urbaines, quartiers-dortoirs

ABSTRACT. *Since the 1960s, the City of Chicoutimi downtown area has been struggling with a decline, which continues to worsen. What happened to explain this downturn? How could such a lively downtown area at the beginning of the 20th century gradually lose its appeal, after having survived multiple economic crises, including the Great Depression and the post-war period, while maintaining some vitality? This essay highlights the major changes that occurred in downtown Chicoutimi between 1960 and 1990, to identify the events that led to its decline: urban sprawl, the construction of urban infrastructures, the demolition of iconic establishments, and the deterioration of the socioeconomic context.*

Key words: *Devitalization, urban sprawl, periphery, urban infrastructure, dormitory districts*

Introduction

C'est le 24 juin 1676 que l'occupation historique du territoire de Chicoutimi débute, avec « la fondation du poste de traite et l'établissement de la mission jésuite à l'embouchure de la rivière Chicoutimi » (Ville de Saguenay, n. d.). Selon Tremblay (2015), il faudra toutefois attendre en 1842 pour que ce territoire soit officiellement ouvert à la colonisation. Dans les années suivantes, Chicoutimi devient le centre des activités forestières. En outre, la création de la Compagnie de pulpe de Chicoutimi, en 1896, est charnière pour la ville puisque c'est à ce moment qu'elle connaît une croissance économique et une prospérité importante. Coutu (1998) mentionne qu'il s'agit « des véritables débuts de l'industrialisation pour la région » (paragr. 5).

^a Étudiante à la maîtrise en études et interventions régionales à l'Université du Québec à Chicoutimi sous la direction de la professeure Marie Fall

Le développement du centre-ville s'accélère en 1912, à la suite du grand feu qui ravage la presque totalité de l'est de Chicoutimi. Ensuite, de 1941 à 1960, Chicoutimi connaît une augmentation importante de sa population, passant « de 18 000 à 32 000 habitants » (Hains, 1998, p. 45). À ce propos, la Ville de Saguenay (2024) précise :

Le secteur est de la ville, le « Haut-de-la-Côte », prend son essor. La partie plane au nord-ouest s'est aménagée autour de la zone portuaire et du chemin de fer. Chicoutimi, la « Reine du Nord », croît avec l'activité industrielle et touristique. L'ensemble se démarque par de nombreuses constructions dans les décennies 1930-50. Capitale de l'art déco au Québec, le centre-ville de la métropole du Saguenay incarne, à l'époque, la modernité. Dans les années 1950, le « Haut-de-la-Côte » devient le « Quartier des Affaires ». Le centre-ville vit une forte effervescence commerciale. L'emploi et les services ne sont pas en reste. L'hôpital de Chicoutimi est d'ailleurs, à l'époque, le second plus important au Québec. La partie ouest du centre-ville accueille commerces et divertissements comme le Théâtre Capitol et l'aréna. La partie est accueille, quant à elle, les principales institutions comme la cathédrale, et est en lien direct avec le Cégep (1967) et l'Université du Québec à Chicoutimi (1973). (Mai 2024, p. 6)

Depuis les années 1960, la situation est complètement différente. Le centre-ville de Chicoutimi est aux prises avec une problématique de dévitalisation, qui ne cesse de s'amplifier. Ainsi, l'ambiance qui y règne est « peu attrayante pour les résidents et les investisseurs » (Ville de Saguenay, Mai 2024, p. 7). Que s'est-il passé pour expliquer ce déclin? Comment un centre-ville aussi vivant au début du XX^e siècle, qui a traversé de multiples crises économiques, dont la Grande Dépression la période et la d'après-guerre, en conservant une certaine vitalité, peut-il s'être vidé graduellement de ses attraits?

Dans cet essai, nous mettrons de l'avant les changements majeurs qui se sont produits au centre-ville de Chicoutimi entre 1960 et 1990 dans le but d'identifier les événements à l'origine de sa dévitalisation. Pour ce faire, nous analyserons le phénomène de migration des commerces et de la population vers le boulevard Talbot; expliquerons les conséquences de la construction du pont Dubuc et du boulevard Saint-Paul; mettrons de l'avant les impacts de la démolition de l'aréna et du Théâtre Capitol; puis analyserons les répercussions de ces différents changements sur le contexte socioéconomique du centre-ville de Chicoutimi.

1. La migration vers le boulevard Talbot

L'inauguration du boulevard Talbot, en 1949, est identifiée par plusieurs auteurs (Hains, 1998; Bradette, 2018; Tremblay, 2004) comme étant l'élément déclencheur de l'exode du centre-ville de Chicoutimi. Dans un article paru en 2018 dans *Le Quotidien* pour célébrer les 50 ans du centre commercial Place du Saguenay, l'historien Laurent Thibault explique les conséquences de la création des centres commerciaux pour le centre-ville :

Comme partout ailleurs, la vie commerciale à Chicoutimi était concentrée au centre-ville. Les entreprises, les commerces et les institutions avaient pignon sur la rue Racine et dans les environs immédiats. Mais l'arrivée de nouvelles technologies, par exemple de la télévision qui fit son entrée dans la région en 1955, a changé les habitudes de consommation des gens. [...] Cette progression fulgurante de la société de consommation allait créer un sérieux problème d'espaces locatifs pour satisfaire les promoteurs, entrepreneurs et consommateurs de biens et services. Le concept de « centre d'achats » de [Henry] Segall venait répondre à ces besoins. [...]

Parallèlement au développement commercial nord-sud du boulevard Talbot, l'étalement urbain s'est aussi développé. Grâce à la création de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, la propriété était maintenant à la portée de main de simples travailleurs. Aussi, non seulement on vit s'ériger des coopératives d'habitation favorisant le logement locatif bon marché, mais les entrepreneurs commencèrent à s'éloigner du centre-ville pour créer de nouveaux développements peuplés de bungalows en série, vendus à prix raisonnables pour les jeunes familles. (Bradette, 2023)

La sociologue Suzanne Tremblay (2004) explique, dans son mémoire sur la dévitalisation urbaine et sur la revitalisation communautaire au centre urbain de Chicoutimi, que le quartier du centre-ville a été le cœur de la ville, jusqu'à l'arrivée d'un premier centre commercial hors de la zone centrale en 1968 (Place du Saguenay), puis d'un second en 1973 (Place du Royaume). Pour soutenir ses propos, elle identifie trois conséquences majeures de la construction des centres commerciaux sur le centre-ville de Chicoutimi.

D'une part, l'activité commerciale et de services s'est déplacée vers le boulevard Talbot :

En près de vingt ans, soit de 1979 à 1998, la fonction commerciale du centre-ville s'est érodée peu à peu et plus des deux tiers des emplois liés aux commerces dans le centre-ville ont été perdus. Le départ des magasins à rayons et des épiceries va contribuer grandement au déclin du secteur commercial du centre urbain de Chicoutimi. À compter du milieu des années 1980, le centre-ville ne sera plus le cœur de l'activité commerciale à Chicoutimi. (Tremblay, 2004, p. 153)

D'autre part, la population du centre-ville s'est déplacée vers les quartiers adjacents aux centres commerciaux. C'est notamment le cas des jeunes familles, qui préfèrent s'établir dans des quartiers-dortoirs.

Enfin, les résidents du centre-ville n'y retrouvent plus les mêmes services qu'auparavant puisque plusieurs commerces essentiels, par exemple les magasins d'alimentation, ont quitté le secteur et que des écoles ont fermé.

Pour sa part, l'architecte paysagiste et urbaniste François Hains (1998) s'est intéressé aux impacts de l'urbanisation accélérée pour le quartier central de Chicoutimi. Il mentionne que, dès l'arrivée d'un premier centre commercial hors de la zone centrale en 1968, « le déclin était annoncé » (p. 46). L'ensemble du commerce de détail régional s'est alors canalisé en périphérie :

Une étude de la Société d'expansion économique du Saguenay sur la revitalisation du centre-ville a constaté la disparition de 21 % des activités commerciales pour la seule période de 1980-1982. En 1989, la dernière grande surface commerciale fermait ses portes. (Hains, 1998, p. 46)

L'étalement urbain a également contribué à la dévitalisation du centre-ville : « L'expansion urbaine favorisée par l'introduction massive de l'automobile entraîna le déplacement de l'habitat hors du noyau central » (Hains, 1998, p. 46).

Au fil des ans, le boulevard Talbot et les quartiers avoisinants ont continué de se développer, au détriment du centre-ville. Selon les données de *l'État des lieux du développement durable et viable à Saguenay* de 2009, entre 1977 et 2001, le développement résidentiel s'est agrandi de 38 % : « C'est principalement la croissance du secteur résidentiel qui est la cause de cette expansion, et ce, malgré une décroissance démographique pour cette même période » (Cormier & Gagnon, 11 décembre 2009, p. 12). Par ailleurs, la fonction commerces et services s'est agrandie de 58 % : « Ce sont surtout les artères commerciales, comme les boulevards Talbot et du Royaume, ainsi que les zones de mégacentres qui se sont développées, par opposition aux centres-villes » (Cormier & Gagnon, 11 décembre 2009, p. 12).

2. La construction du pont Dubuc et du boulevard Saint-Paul

La construction d'infrastructures urbaines, comme le pont Dubuc et le boulevard Saint-Paul, ainsi que l'implantation d'habitations à loyer modique (HLM) ont eu des impacts déterminants pour l'avenir du centre urbain de Chicoutimi.

Dans les décennies 1960 et 1970, à l'époque de la Révolution tranquille, « un vent de modernisation soufflait à la fois sur le gouvernement et ses institutions de même que sur les infrastructures publiques à l'échelle du Québec tout entier » (Tremblay, 2004, p. 142). Chicoutimi est alors en pleine expansion. Pour répondre à la croissance démographique, à l'augmentation de la circulation automobile et, par conséquent, au besoin grandissant d'infrastructures routières, les gouvernements investissent massivement dans les infrastructures urbaines et dans les programmes de réaménagement urbain. C'est alors que les autorités municipales décident de construire un nouveau pont entre la rive nord et la rive sud de la rivière Saguenay à la hauteur de Chicoutimi puisque le pont Sainte-Anne ne correspond plus aux besoins.

Selon la sociologue Suzanne Tremblay (2004, p. 142), l'emplacement du pont Dubuc « qui fut choisi après maintes tergiversations et discussions va faire en sorte de stigmatiser à jamais le centre urbain de la ville de Chicoutimi » (p. 142). La construction du pont, de ses voies d'accès et l'implantation d'un boulevard urbain de quatre à six voies « va faire en sorte de couper et d'isoler le quartier du centre-ville et ceux du Bassin et de Saint-Paul qui étaient liés auparavant de façon fluide par la proximité de ces quartiers urbains » (p.143).

Le pont Dubuc a été inauguré en 1972; les travaux de construction du pont ont duré trois ans, soit de 1969 à 1972. Ainsi, la construction du pont et surtout de ses voies d'accès, dont l'aménagement du boulevard Saint-Paul, a entraîné plusieurs conséquences très concrètes, à savoir la démolition de plusieurs dizaines de maisons. La petite rue Montcalm, une avenue à deux voies qui servait de lien entre le quartier du Bassin, celui du centre-ville et le quartier Saint-Paul, allait faire place à ce grand boulevard urbain qui, plus tard, va s'étendre jusqu'aux limites de la ville. (Tremblay, 2004, p. 143)

La population qui possède une maison dans le secteur du Bassin, de la paroisse Christ-Roi et du quartier centre-ville subit les principaux impacts négatifs de ce réaménagement urbain puisque plusieurs maisons du centre-ville sont démolies pour y construire des routes. Un commentaire publié dans le journal *Le Quotidien* d'un citoyen, Bertrand Tremblay (1976), fait état du bilan du projet de rénovation dans le Bassin. Le citoyen mentionne la démolition de 226 logements et la construction de 45 logements sociaux compensatoires. La plupart des résidents touchés ont donc été relogés dans des HLM ou dans des logements pour personnes retraitées : « L'effet de concentration de ces nombreux HLM et des habitations pour personnes âgées dans le quartier du centre-ville vient sans doute expliquer une partie des données statistiques sur la situation de pauvreté qui prévaut encore de nos jours » (Tremblay, 2004, p. 148). D'autres ont décidé de se déplacer dans des quartiers en périphérie du centre-ville, plus près des centres commerciaux : « Dès lors, le tissu social de ces quartiers sera détruit, la qualité de vie des résidents va se détériorer grandement et la vie ne sera plus jamais la même au centre urbain de Chicoutimi » (Tremblay, 2004, p. 143).

En outre, selon Suzanne Tremblay (2004), il est important de mentionner que l'ajout de ces infrastructures urbaines a eu un impact positif sur le développement économique de la ville de Chicoutimi et même de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, au détriment du centre-ville :

Les conditions de vie socio-économiques des citoyens du centre urbain ne se sont pas améliorées dans l'ensemble, mais [...] se sont dégradées dans les vingt dernières années; la population a diminué et a vieilli, la qualité de vie s'est dégradée avec la présence de l'autoroute urbaine, les écoles ont été fermées, l'identité des quartiers est passée de quartiers ouvriers à quartiers de pauvreté. Autrement dit, Chicoutimi a connu un développement basé sur l'économie productiviste de masse, mais son centre urbain n'en a pas profité; au contraire, il en a été désavantagé puisque les populations se sont déplacées autour du nouvel axe commercial des centres d'achats et des quartiers-dortoirs. Le développement produit par la nouvelle économie productiviste de masse s'est diffusé de façon inégale dans l'espace de la ville. Ce développement s'est polarisé autour des centres d'achats en laissant le centre urbain dans une dynamique de dévitalisation. Ainsi, il n'y a pas eu de développement au centre urbain de Chicoutimi pendant ces années, il y a eu au contraire du non-développement [...]. (Tremblay, 2004, pp. 235-236)

3. La démolition de l'aréna et du Théâtre Capitol

Dès leur construction sur la rue Racine en 1926, l'aréna de Chicoutimi et le Théâtre Capitol sont des lieux très fréquentés, autant par les résidents que par les touristes. Les archives trouvées dans un répertoire de photographies historiques démontrent bien que le Théâtre Capitol « constitue aux yeux des gens de l'époque le centre culturel par excellence au Saguenay–Lac-Saint-Jean. [...] Les dames en robes longues et les messieurs en habits de gala évoquent les soirs de première, dignes des grandes villes du monde » (Côté et al., 1992, p. 28).

Pour la Ville de Saguenay (2024), la démolition de ces deux établissements laisse un vide considérable dans le centre-ville de Chicoutimi :

L'aréna et le Théâtre Capitol, démolis en 1989, disparaissent, le quartier industriel dans le quart nord-ouest du centre-ville laisse place au terminus d'autobus. C'est tout le secteur au nord-ouest du centre-ville qui perd sa vocation de centre-ville pour devenir une simple zone de transit, peu accueillante pour les résidents ou les visiteurs. Le cadre bâti est hétérogène, rénové au mieux de façon économique, et l'offre commerciale correspond aux besoins des automobilistes avant tout. Parsemé d'espaces vacants, lieu de passage des autobus, des automobilistes et des voyageurs de courte durée, le secteur contribue à la désaffectation du centre-ville. (Mai 2024, p. 7)

4. La dégradation du contexte socioéconomique

Les différentes transformations mentionnées ci-dessus ont eu des impacts négatifs sur le contexte socioéconomique du centre-ville de Chicoutimi : « Ainsi, les quartiers centraux, particulièrement celui du centre-ville, sont passés de quartiers ouvriers dans les années 1960 à territoire de pauvreté depuis les années 1970 jusqu'à nos jours » (Tremblay, 2004, p. 149). Dans une publication sur la revitalisation des espaces centraux, l'anthropologue Pierre-André Tremblay et la sociologue Suzanne Tremblay (2012) identifient plusieurs caractéristiques de dévitalisation sociale et économique qui se concentrent au centre-ville de Chicoutimi à partir des années 1970 :

Vieillesse de la population, pourcentage plus élevé de familles monoparentales et de personnes seules, appauvrissement marqué de la population, sans compter la désuétude des bâtiments, la concentration des logements sociaux et l'activité économique liée à la fluctuation des cycles économiques. (p. 97)

Le phénomène de la pauvreté est particulièrement marqué dans les quartiers du centre-ville. La population qui y demeure est celle des chômeurs, des assistés sociaux, des personnes âgées et des jeunes. Selon les revenus moyens d'emploi des ménages et des familles qui sont répertoriés dans le *Recensement de la population de 2006* de Statistique Canada :

Les revenus sont nettement moins élevés au centre-ville de Chicoutimi que dans l'ensemble de la ville de Saguenay et du Québec, soit 19 784 \$ pour les ménages et 43 483 \$ pour les familles. De plus, les familles sont très peu nombreuses, tandis que les populations âgées de 55 ans et plus y sont surreprésentées (près de 40 % de la population du quartier). (Tremblay & Tremblay, 2012, p. 96)

Suzanne Tremblay (2004) parle même d'une « désintégration socioéconomique » à partir des années 1970. À cela s'ajoute, à partir des années 1990, un contexte de dévitalisation des régions éloignées, qui affecte la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean et qui se canalise dans le centre urbain de Chicoutimi :

La région du Saguenay–Lac-Saint-Jean a vécu et vit encore des problèmes économiques importants : exode des jeunes, baisse démographique, taux de chômage important par rapport à l'échelle canadienne et québécoise, désintégration des communautés rurales les plus éloignées. [...] À cet égard, la situation des régions saguenéenne et jeannoise n'est pas différente de celle des autres régions éloignées du Québec comme l'Abitibi ou la Gaspésie, qui doivent composer avec les données du contexte économique global telles les crises économiques successives, la mondialisation des marchés, la restructuration des activités et des espaces industriels, la réduction de la taille de l'État, etc. (Tremblay, 2004, p. 10)

Malgré tout, l'intervention de groupes populaires et communautaires, depuis 1960 jusqu'à nos jours, permet une certaine revitalisation sur le plan social :

Car si le territoire du centre urbain apparaît comme un territoire démuné économiquement, il s'agit quand même d'un territoire plein de vie où les groupes sociaux, à l'inverse de l'activité économique et commerciale, ont vu leur nombre croître notamment pour répondre aux besoins des personnes démunies. (Tremblay, 2004, p. 11)

Ces groupes interviennent spécifiquement sur des initiatives permettant de lutter contre la pauvreté et d'améliorer les conditions de vie. Par exemple, ils ont mis en place une épicerie populaire, une cuisine collective, des comptoirs vestimentaires, une soupe populaire, des ateliers éducatifs et des groupes de soutien.

Conclusion

Dans cet essai, nous avons fait la démonstration que la dévitalisation du centre-ville de Chicoutimi, à partir des années 1960, a entraîné des conséquences économiques, sociales et culturelles importantes. Selon la Ville de Saguenay (2024), cette dévitalisation a initialement été occasionnée par l'étalement urbain survenu au moment du baby-boom, alors que les espaces commerciaux et de bureaux ont migré vers le boulevard Talbot et que la grande majorité de la population s'est installée en périphérie du centre-ville dans des lotissements résidentiels unifamiliaux. À cela s'ajoute la construction d'infrastructures urbaines comme le pont Dubuc, le boulevard Saint-Paul et les habitations à loyer modique, ainsi que la démolition d'attrait importants comme l'aréna et le Théâtre Capitol. Par conséquent, les résidents qui décident de demeurer au centre-ville sont, pour la grande majorité, dans une situation de précarité financière.

Jusqu'à aujourd'hui, le centre-ville de Chicoutimi a pu maintenir une certaine vitalité grâce à la création d'une dizaine de programmes de revitalisation économique. Dans un article sur le processus de redynamisation du centre-ville, l'architecte et urbaniste François Hains (1998) mentionne que le quartier central a connu une « relance encourageante » à partir de 1980 : « Cela a permis de faire renaître le noyau central tout en lui fournissant des instruments adéquats pour relancer son propre développement » (p. 45). Il met ainsi de l'avant différentes interventions effectuées par la Ville dans le but d'encourager la venue d'entreprises et de résidents au centre-ville : création d'un programme de rénovation résidentielle et d'amélioration des façades commerciales, réfection de rues, ajout d'aménagements urbains, démantèlement des installations portuaires et création d'un parc urbain, etc. C'est toutefois la concentration des services professionnels qui a eu l'impact le plus positif :

En 1996, l'administration municipale pose un geste salubre pour la vitalité du centre-ville. La Ville de Chicoutimi adopte une réglementation d'urbanisme prohibant l'implantation de bureaux de services professionnels en dehors du centre-ville. Sans cette intervention structurante pour l'ensemble de l'agglomération, Chicoutimi aurait pu subir de façon encore plus forte la désaffectation de son centre-ville, comme cela s'est vu dans d'anciennes métropoles industrielles. (Ville de Saguenay, Mai 2024, p. 7)

Malgré tout, l'avenir du centre-ville de Chicoutimi est toujours incertain puisque plusieurs autres phénomènes de dévitalisation se sont ajoutés au fil du temps. Selon la coalition Cœurs de villes et villages (2023), il est notamment question de « la concurrence des mégacentres commerciaux et du commerce électronique, du développement d'un modèle de travail hybride qui éloigne les travailleurs, de la crise de l'habitation et de la montée de l'itinérance » (paragr. 3), sans oublier les bâtiments patrimoniaux délaissés, les locaux commerciaux vacants, les fermetures successives de restaurants, les aménagements inadéquats et le manque d'investissements des différents paliers de gouvernement.

C'est dans ce contexte que la Ville de Saguenay a présenté, en mai 2024, le *Plan particulier d'urbanisme* (PPU) du centre-ville de Chicoutimi. Ce document a pour but de favoriser l'attractivité de ce territoire grâce à une vision claire permettant de prioriser les actions à entreprendre pour revitaliser le centre-ville d'ici 2040. Ce plan réussira-t-il à redonner ses lettres de noblesse au centre-ville de Chicoutimi? Il faudra attendre encore quelques années avant de pouvoir répondre à cette question.

RÉFÉRENCES

- Bradette, M. (9 octobre 2023). Place du Saguenay: une pionnière du développement commercial. *Le Quotidien*. <https://www.lequotidien.com/2018/10/09/place-du-saguenay-une-pionniere-du-developpement-commercial-fbe48df16b2a458759908485b32dde80/>
- Coalition Cœurs de villes et villages. (2023). *Déclaration : Un Plan pour la vitalité des cœurs de villes et de villages*. <https://www.coeursdevillesetvillages.quebec/declaration-plan-vitalite-coeurs-villes-villages>
- Cornier, A. et Gagnon, C. (11 décembre 2009). *État des lieux du développement durable et viable à Saguenay*. https://ville.saguenay.ca/files/services_aux_citoyens/environnement/developpement_durable/developpement_durable_etat_des_lieux.pdf
- Côté, J., Gauthier, M. et Gilbert, B. (1992). *Nos souvenirs prennent vitrines : répertoire de 78 photographies anciennes dans les vitrines du centre-ville du 24 mars au 29 août 1992*. Centre-ville Chicoutimi SIDAC. <https://www.mcs-racines.ca/fichiers/Villes%20et%20villages/Qu%E9bec/02%20-%20Saguenay%96Lac-Saint-Jean/Saguenay%20-%20ville/Chicoutimi/Nos%20souvenirs%20prennent%20vitrines/Nos%20souvenirs%20prennent%20vitrines.pdf>
- Coutu, G. (1998). L'industrialisation du Saguenay-Lac-Saint-Jean, 1896-1929. Dans *La pulperie de Chicoutimi : un siècle d'histoire* (pp. 11-20). https://classiques.uqam.ca/collection_histoire_SLSJ/coutu_guy/industrialisation_saguenay/industrialisation_saguenay_texte.html

- Hains, F. (1998). Chicoutimi : Une ville qui a du coeur. *Continuité* (75), 45-48. <https://www.erudit.org/en/journals/continuite/1998-n75-continuite1054757/17053ac.pdf>
- Tremblay, B. (1976). À Chicoutimi on n'a qu'ébauché la rénovation de l'ouest. *Le Quotidien*.
- Tremblay, É. (2015). *L'ouverture du Saguenay à la colonisation (1821-1842)* [Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Chicoutimi]. WorldCat. <https://constellation.uqac.ca/id/eprint/3366/>
- Tremblay, P.-A. et Tremblay, S. (2012). *La revitalisation des espaces centraux : enjeux et voies d'avenir pour les villes moyennes*. Université du Québec à Chicoutimi, Groupe de recherche et d'intervention régionales. <https://core.ac.uk/download/pdf/77516777.pdf#page=95>
- Tremblay, S. (2004). *À la recherche d'un autre développement? : la dévitalisation urbaine et la revitalisation communautaire au centre urbain de Chicoutimi de 1960 à nos jours* [Thèse de doctorat, Université du Québec à Chicoutimi; Université du Québec à Rimouski]. WorldCat. Chicoutimi, Québec, Rimouski, Québec. <https://constellation.uqac.ca/id/eprint/635/1/18342972.pdf>
- Ville de Saguenay. (Mai 2024). *Plan particulier d'urbanisme, Centre-ville de Chicoutimi*. https://ville.saguenay.ca/files/services_aux_citoyens/urbanisme/ppu/ppu_cv_chic_1mai_final.pdf
- Ville de Saguenay. (n. d.). *L'établissement historique de Chicoutimi en 1676*. <https://ville.saguenay.ca/la-ville-et-vie-democratique/patrimoine/evenements-historiques/letablissement-de-chicoutimi-en-1676>